

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 8 août 2016 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers: Jean-Yves Pagé, Claude Joubert, Yohan Cardinal, Serge Gauthier et Rhéal Giroux.

Absence motivée : Serge Villeneuve

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Madame la mairesse, Françoise Giroux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 13 juin 2016 et de l'assemblée extraordinaire du 21 juillet 2016.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
  - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
  - 6.2 De l'inspecteur municipal
  - 6.3 Du directeur des incendies
  - 6.4 Du maire
  - 6.5 Des conseillers
7. Finances
  - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 10084 à 10107 au montant de 25 177.71 \$ pour juin 2016 et les chèques numéro 10108 à 10134 au montant de 16 136.43 \$ pour juillet 2016 et les prélèvements numéro 1662 à 1676 au montant de 9 348.61 \$ pour juin 2016 et les prélèvements numéro 1677 à 1695 au montant de 10 532.04 \$ pour juillet 2016, adoption des comptes à payer au montant de 13 158.14 \$ et des salaires payés pour un montant de 28 342.10 \$ pour juin 2016, adoption des comptes à payer au montant de 6 148.24 \$ et des salaires payés pour un montant de 24 219.67 \$ pour juillet 2016.
8. Correspondance
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
  - 10.1 Avis de motion – Modification du règlement 2012-09 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.
  - 10.2 Avis de motion – Modification du règlement 2014-08 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
11. Résolutions
  - 11.1 Service régional de formation des pompiers de la MRC de Papineau – modification à l'entente intermunicipale.
  - 11.2 Autorisation de passage pour la 1<sup>ère</sup> édition du Tour Paramédic Québec.

- 11.3 Don de 100\$ à la Fondation des maladies du cœur suite au décès du père de l'inspecteur des travaux publics, Daniel Bisson.
- 11.4 Dépôt des écritures de journal.
- 11.5 Adoption de l'activité financière du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2016.
- 11.6 Mandat à Jean Perreault afin de soutenir l'inspectrice en bâtiment.
- 11.7 Paiement de 20 % d'une facture à même le surplus cumulé.
- 11.8 Paiement de facture à même le surplus cumulé.

12. Varia

13. Questions posées par les membres

14. Levée de l'assemblée

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la mairesse, Françoise Giroux, déclare l'assemblée ouverte à 20h00.

#### **2016-08-120**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Yohan Cardinal que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

#### **2016-08-121**

#### **Approbation du procès-verbal du 13 juin 2016**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 juin 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

#### **2016-08-122**

#### **Approbation du procès-verbal du 21 juillet 2016**

Il est proposé par Serge Gauthier que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 21 juillet 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

### **► PAROLE À L'ASSISTANCE**

#### **► RAPPORT**

- **De l'inspecteur en bâtiment**

Voir rapport

- **De l'inspecteur municipal**

Réparation des nids de poules, regard pluvial et égout plus boîte de services.

Réparation des terrains des bris d'aqueduc.

Laver les quatre stations d'égouts.

Problème électrique avec les surpresseurs d'égout.

Désherber les fleurs.

Ménage au parc pour le tour BMR.

Laver les vitres au centre communautaire.

Ménage des bâtisses (bassin et eaux usées)

Vider les regards de refoulement des eaux usées.

Vérification du bassin d'eau potable plusieurs fois par jour.

- **Du directeur des incendies**

1 Juin : Pratique autopompe sur borne sèche. 5 pompiers présents.

16 Juin : Alarme incendie au 870, Côte Ezilda à Notre-Dame-de-Bonsecours. 4 pompiers présents.

20 Juin : Feu de forêt sur le Chemin Des Critiques à Montebello, en face du Golf. Incendie allumé par la foudre. 10 pompiers présents.

Fin de la formation parti 1 de pompier 1 pour Jeff Larente.  
Prochaine parti en septembre ou octobre.

- **Du maire**

Voir feuille de plénière.

- **Des conseillers**

Voir rapport.

**2016-08-123**

**Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 30 juin 2016 et au 31 juillet 2016 et des salaires payés pour un montant de 28 342.10 \$ pour juin 2016 et 24 219.67 \$ pour juillet 2016.**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu ;

QUE les comptes (annexe A – DU 01-06-2016 AU 30-06-2016) payés par les chèques numéros 10084 à 10107 au montant de 25 177.71 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 1662 à 1676 pour un montant de 9 348.61 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).

Salaires du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2016 : 28 342.10 \$.

QUE les comptes (annexe A – DU 01-07-2016 AU 31-07-2016) payés par les chèques numéros 10108 à 10134 au montant de 16 136.43 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 1677 à 1695 pour un montant de 10 532.04 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).

Salaires du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2016 : 24 219.67 \$.

Adopté à l'unanimité.

**Certificat de fonds suffisants**

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

---

Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Voir tableau.

► **SUIVI DES DOSSIERS.**

Voir tableau.

**2016-08-124**

**Avis de motion – modification du règlement 2012-09 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux**

Avis de motion est donné par Jean-Yves Pagé de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement modifiant le règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin d'inclure les dernières modifications de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

**2016-08-125**

**Avis de motion – modification du règlement 2014-08 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

Avis de motion est donné par Claude Joubert de la présentation à une assemblée ultérieure d'un Règlement modifiant le règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux afin d'inclure les dernières modifications de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et que la lecture de ce règlement ne sera nécessaire considérant que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et que chaque membre du conseil recevra une copie du règlement (art. 445 C.M.)

Adopté à l'unanimité.

**2016-08-126**

**Service régional de formation des pompiers de la MRC de Papineau – modification à l'entente intermunicipale.**

ATTENDU la résolution numéro 2015-11-195, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 25 novembre 2015, relative au projet d'entente intermunicipale concernant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU la résolution numéro 2016-01-007, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 27 janvier 2016, confirmant la signature de l'entente intermunicipale visant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC de Papineau au bénéfice des municipalités membres, conformément aux articles 569 et suivants du Code municipal du Québec ;

ATTENDU QU' une modification a été demandée en lien avec la présente entente afin d'y introduire un article permettant une nouvelle adhésion à l'entente intermunicipale;

ATTENDU l'article 624 du *Code municipal du Québec* et l'article 469.1 de la *Loi sur les cités et villes* relatifs à l'adhésion d'une municipalité à une entente;

ATTENDU la résolution numéro 2016-04-063, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 20 avril 2016, acceptant la modification proposée à l'entente intermunicipale afin d'y inclure un addenda permettant une nouvelle adhésion d'une municipalité locale à ladite entente, conformément au texte déposé dans le cadre de la présente séance ainsi qu'à l'article 624 du *Code municipal du Québec* ;

Il est proposé par Claude Joubert et résolu ;

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

- QUE le Conseil de la Municipalité de Fassett accepte, par le biais de la présente résolution, de modifier l'entente intermunicipale concernant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC afin d'y inclure un addenda permettant une nouvelle adhésion d'une municipalité locale à ladite entente, conformément au texte déposé dans le cadre de la présente séance ainsi qu'à l'article 624 du *Code municipal du Québec*;
- QUE le Conseil de la Municipalité de Fassett autorise le maire ainsi que le secrétaire-trésorier et directeur général à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution;
- ET QUE la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau, conformément à l'échéancier prévu à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

**2016-08-127**

**Autorisation de passage pour la 1<sup>ère</sup> édition du Tour Paramédic Québec.**

- ATTENDU QUE l'événement du Tour Paramédic Québec fait un trajet en vélo qui a pour but d'amasser des fonds et de rendre hommage aux paramédics militaires et civils ;
- ATTENDU QUE l'événement du Tour Paramédic Québec demande une autorisation écrite de droit de passage dans le village lors de cette journée, soit le dimanche 18 septembre 2016;

Il est proposé par Claude Joubert et résolu;

- QUE le Conseil municipal de Fassett autorise le passage de cyclistes pour l'événement du Tour Paramédic Québec.

Adopté à l'unanimité.

**2016-08-128**

**Don de 100.00 \$ à la Fondation des maladies du cœur suite au décès du père de l'inspecteur des travaux publics, Daniel Bisson.**

- ATTENDU QUE l'inspecteur des travaux publics, Daniel Bisson préfère des dons à la Fondation des maladies du cœur au lieu de fleurs suite au décès de son père ;

Il est proposé par Yohan Cardinal et résolu;

- QUE la municipalité de Fassett fasse un don de 100.00 \$ à la Fondation des maladies du cœur.

Adopté à l'unanimité.

**2016-08-129**

**Dépôt des écritures de journal.**

Il est proposé par Rhéal Giroux et résolu ;

- QUE le conseil municipal accepte les écritures comptables au journal général.

Adopté à l'unanimité.

**2016-08-130**

**Adoption de l'activité financière du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2016.**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

QUE le conseil accepte l'état des activités financières tel que présenté sujet à la vérification du vérificateur de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**2016-08-131**

**Mandat à Jean Perreault afin de soutenir l'inspectrice en bâtiment.**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean Perreault a été contacté lors de l'absence d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour des questions d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT l'importance de bien répondre aux besoins des citoyens en matière d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Perreault est disponible pour soutenir la nouvelle inspectrice en bâtiment et en environnement au montant de 25 \$ de l'heure ;

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu ;

QUE le conseil municipal donne l'autorisation à la Directrice générale de contacter Monsieur Jean Perreault pour soutenir professionnellement l'inspectrice en bâtiment et en environnement si elle le juge nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

**2016-08-132**

**Paiement de 20% d'une facture à même le surplus cumulé.**

ATTENDU l'adoption de la résolution numéro 2016-05-078 concernant le paiement de 20 % des coûts admissibles et autorisation de signature dans le cadre du projet Pacte rural ;

ATTENDU QUE la réparation du terrain de tennis fait partie du projet Pacte rural ;

ATTENDU QUE la compagnie « Bourassa Sport Technologie Inc. » a procédé à la réparation de celui-ci au montant de 7 800.00 \$, taxes en sus ;

Il est proposé par Yohan Cardinal et résolu ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de cette facture, au montant de 7 800.00 \$, taxes en sus.

ET QUE le montant de 20%, soit 1 560.00 \$, taxes en sus de cette facture soit pris à même le surplus cumulé.

Adopté à l'unanimité.

**2016-08-133**

**Paiement de facture à même le surplus cumulé.**

ATTENDU QUE la réparation de la génératrice faisait partie de la demande de subvention du Pacte rural mentionné dans la résolution numéro 2016-05-078 ;

ATTENDU QU'après vérification, la réparation de celle-ci ne rentre pas dans les critères de cette subvention ;

ATTENDU QUE le montant de la facture de la compagnie « Réusinage de Moteur Argenteuil » au montant de 2 460.00 \$, taxes en sus n'a pas été budgété ;

Il est proposé par Yohan Cardinal et résolu ;

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

QUE le conseil municipal de Fassett autorise le paiement de cette facture au montant de 2 460.00 \$, taxes en sus.

ET QUE ce montant soit pris à même le surplus cumulé.

Adopté à l'unanimité.

**2016-08-134**

**Levée de l'assemblée**

21h15 Il est proposé par Claude Joubert que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Françoise Giroux**  
**Présidente d'assemblée**

---

**Diane Leduc**  
**Directrice générale**